

## RECRUTE

### **UN AGENT « POLYVALENT » ESPACES VERTS ET PROXIMITÉ (H/F) – SECTEUR 4**

<b>Type de recrutement :</b>	Fonctionnaire ou, à défaut, CDD d'une durée d'1 an puis possibilité nomination fonctionnaire.
<b>Cadre d'emplois :</b>	Adjoint technique (C)
<b>Régime de temps de travail :</b>	Temps complet
<b>Date limite de candidature :</b>	12 mai 2024
<b>Date prévue de recrutement :</b>	Dès que possible

## CONTEXTE

### ➤ **Notre structure, nos valeurs**

Chez nous, Communauté de communes, notre cœur de métier c'est la valorisation de notre territoire, du patrimoine de nos communes. Nos missions sont diverses : entretien des communes (bâtiments, jardins, espaces publics) et accompagnement technique dans leurs projets de développement (voirie, assainissement, urbanisme, culture, petite enfance, tourisme, économie, et bien d'autres encore !).

Notre sens au travail : agir pour l'intérêt général, se rendre utile au quotidien pour les communes et leurs habitants.

Devenez acteur de notre engagement pour un service public de proximité, incarnant ainsi nos valeurs de solidarité, de développement durable du territoire et d'amélioration quotidienne du cadre de vie de nos concitoyens.

### ➤ **Votre service**

Les services techniques du secteur 4 interviennent pour le compte et sur le territoire des 2 communes du secteur (Terranjou et Bellevigne-en-Layon).

Sous la direction du responsable de secteur, vous intervenez soit en service espaces verts (8 agents), soit en service proximité (7 agents). Les interventions sont réalisées suivant les besoins de ces services (renfort d'une équipe, remplacement temporaire d'agent indisponible, etc.).

Le service espaces verts entretient les espaces publics (parcs et jardins, espaces naturels, etc.), le service proximité entretient les bâtiments publics et réalise la propreté urbaine.

A titre d'information, le secteur 4 compte près d'une trentaine d'agents, tous services techniques confondus (espaces verts, proximité, bâtiments et voirie).

## MISSIONS

Suivant vos aptitudes, vous êtes susceptible de réaliser des missions parmi celles énoncées ci-après :

### **1/ Espaces verts :**

- Entretien courant des espaces verts :
  - o tonte (pelouses et prairies),
  - o taille, broyage,
  - o bêchage, arrosage, paillage, plantation,
  - o débroussaillage, désherbage, balayage, etc.
- Entretien de massifs floraux (vivaces, arbustes, etc.).
- Entretien de terrains de sports, de cimetières, d'aires de jeux.
- Entretien de machines, outils, véhicules, locaux.

## 2/ Proximité :

- **Bâtiments (écoles publiques, mairies, salles communales, etc.) :**
  - Petits travaux de réparation et de maintenance 1<sup>er</sup> niveau
  - Entretien courant de locaux et installations (curage de gouttières, entretien des écoles, nettoyage des VMC, etc.).
- **Propreté des espaces publics (trottoirs, rues, places, etc.) :**
  - Désherbage et balayage (manuel ou mécanique), ramassage de feuilles mortes.
  - Propreté urbaine (changer des poubelles urbaines, enlever des dépôts sauvages, nettoyer des toilettes publiques, etc.).
  - Entretien de mobilier urbain.
- **Manifestations et déménagements (marchés, festivités communales, etc.) :**
  - Manutention et installation de matériels (barrières, tables, chaises, podiums, isolements, etc.).
- **Activités ponctuelles :**
  - Illuminations de Noël (pose et enlèvement des décorations).
  - Viabilité hivernale (salage, sécurisation d'accès, etc.).

## CONDITIONS D'EXERCICE

- **Lieu d'exercice :** Thouarcé (centre technique).
- **Temps de travail :** 37h30 annuel, avec alternance entre une période « estivale » et une période « hivernale » :
  - « hivernale » (d'octobre à février) : régime de 35h, avec horaires de 8h30 à 16h30 ;
  - « estivale » : régime de 39h, avec horaires de 7h30 à 16h30.
- **Contraintes d'exercice :** travail en extérieur (aléas climatiques), manutention et port de charges fréquents, positions courbées et penchées prolongées, risques liés à la présence de déchets de différentes natures.
- **Interlocuteurs :** élus, usagers, entreprises, associations, gestionnaires de locaux, etc.
- **Engins & équipements utilisés :** équipements manuels (tondeuse, taille-haie, débroussailluse, souffleuse, tronçonneuse etc.) et possiblement engins (tondeuse autoportée, mini-pelle, camion, etc.).

## RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- **Rémunération :** statutaire (grille de la fonction publique) + SFT (si enfants à charge) + primes :
  - Mensuelle : IFSE (suivant la technicité du poste et l'expérience).\*
  - Annuelles et sous conditions : CIA (suivant la manière de servir).\*
- **Avantages :**
  - RTT : 15 jours par an (en plus des 25 jours de congés annuels), compte épargne temps (CET).
  - Comité d'entreprise (prestations consultables sur [cnas.fr](http://cnas.fr)).
  - Prévoyance : participation employeur si contrat labellisé souscrit par l'agent.
  - Prime mobilité durable (si covoiturage ou vélo – sous conditions).
  - EPI : fournis
- **Perspectives d'évolutions :**
  - Sur le poste : accès à des formations de perfectionnement (catalogue consultable sur [cnfpt.fr](http://cnfpt.fr)).
  - Dans notre structure : mutation en interne dans un autre service et/ou dans un autre secteur (4 autres secteurs au sein de la CCLLA).
  - Préparation aux concours de la fonction publique territoriale.

\* Concerne les agents fonctionnaires.

## PROFIL ET QUALIFICATIONS

- Vous appréciez les travaux manuels, réaliser des tâches variées et le travail en extérieur. Une expérience en espaces verts serait un plus.
- Permis de conduire B obligatoire.
- Seraient un + : permis BE (remorque) et C (poids-lourds), habilitation électrique (BS-BE Manœuvre), CACES nacelle.

### Connaissances :

Vous disposez de notions ou, à défaut, manifestez un intérêt marqué pour le développement de connaissances :

- Espaces verts : reconnaissance de végétaux, techniques de taille (plantes, arbustes, haies, etc.).
- Proximité : notions liées au bricolage, petites pathologies du bâtiment (pannes, dysfonctionnements, etc.).

**Savoir-faire :**

- Rigueur (respect des consignes, travail appliqué).
- Sens de l'organisation et des responsabilités (préparation de ses chantiers et outils, réactivité face aux demandes, etc.).
- Entretien du petit matériel, notamment à moteur (graissage, affûtage, etc.).

**Savoir-être :**

- Capacité à travailler en autonomie et, principalement, en équipe.
- Esprit d'initiative, savoir rendre compte (alerter, informer, etc.).
- Sens du service public, exemplarité (travail sur la voie publique, diplomatie avec les usagers).

## CANDIDATURE

**Votre candidature comprend :** CV + lettre de motivation + copie de votre dernier arrêté (pour les fonctionnaires).

**Elle est à adresser :**

- ✓ Soit par mail : [rh-recrutement@loirelayonaubance.fr](mailto:rh-recrutement@loirelayonaubance.fr) (pièces en format PDF).
- ✓ Soit par courrier : M. le Président de la communauté de communes Loire Layon Aubance – 1 Rue Adrien Meslier – CS 80083 – 49170 St-Georges-sur-Loire

**Processus du recrutement :**

1. Vous nous adressez votre candidature.  
A la fin de l'appel à candidatures, si votre candidature est présélectionnée :
2. Notre chargé(e) de recrutement prendra contact avec vous.
3. Entretien avec le jury.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Renseignements sur le poste : M. Sala, responsable secteur 4, 06.80.96.16.34

Renseignements administratifs : Mme Guilon, service RH recrutement, 02.41.54.59.93

En savoir davantage sur notre collectivité ? Consultez notre dernier [rapport d'activité](#) ([loire-layon-aubance.fr](http://loire-layon-aubance.fr), rubrique Collectivité).

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.